



LES POTENCES TELLES QUE DÉCRITES PEUVENT ÊTRE INSTALLÉES DANS LES ZONES MENTIONNÉES SEULEMENT SI LE NIVEAU DE RÉFÉRENCE N'EST PAS PLUS BAS QUE LE NIVEAU DE LA CHAUSSÉE PRINCIPALE SOUS L'ÉQUIPEMENT.

POTENCES POUR FEUX DE CIRCULATION

* $A \times C_p$ = SURFACE EFFECTIVE EXPOSÉE AU VENT.
 ** CG = POSITION DU CENTRE DE GRAVITÉ ET DU CENTRE DE PRESSION
 DU VENT SUR L'ÉQUIPEMENT.

1. DISTANCE ENTRE LES POINTS DE CHANGEMENT DE COURBURE.
2. LE PERCEMENT SUR LE FÛT EST AU NIVEAU DE LA BRIDE SUPÉRIEURE SEULEMENT, VOIR FEUILLET « STRUCTURES B1 ET E1 FÛT EN ACIER ».

PLAN TYPE - FÉVRIER 2025		PT1F-030
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES		
AAAA-MM-JJ	PRÉNUM NOM (OIQ : XXXXXXX)	
AAAA-MM-JJ	Statut	Par
Mandataire		
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES DIRECTION DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DES STRUCTURES DE SIGNALISATION		
Sceau		
PRÉNUM NOM, ing.		
Vérificateur		
----- PRÉNUM NOM, ing.		
Équipe technique		
PRÉNUM NOM, tech.		
Transports Québec		
		
Titre		
STRUCTURES F1 POTENCES PRC-2,0 À 4,0 ET PDC-0,3 ACIER		
Numéro de plan		6
EL-AAAA-N-DDDDDD		
Identification de regroupement		

- MEMBRURES TUBULAIRES : NORME CSA G40.21 NUANCE 350W MIN. OU ASTM A572 NUANCE 50 (345 MPa) MIN. OU ASTM A500 GRADE C (317 MPa)
- BRIDES D'ATTACHE ET ENTRETOISES : NORME CSA G40.21 NUANCE 300W.
- LA TENEUR DE L'ACIER EN SILICIUM NE DOIT PAS ÊTRE SUPÉRIEURE À 0,06 %.
- TOUTES LES PIÈCES EN ACIER DOIVENT ÊTRE GALVANISÉES.
- BOULONS : NORME ASTM F3125 GRADE A325 TYPE 1, GALVANISÉS.
- LES TRAVAUX DE SOUDAGE DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS PAR DES ENTREPRISES APPRouvÉES PAR LE BUREAU CANADIEN DE SOUDAGE (CWB) EN VERTU DES EXIGENCES DE LA NORME CSA W47.1 DIVISION 1 OU 2. L'ENTREPRISE DOIT FOURNIR SES PROCÉDURES DE SOUDAGE APPRouvÉES PAR LE CWB.
- LES SOUDURES DOIVENT ÊTRE CONÇUES ET EXÉCUTÉES SELON LES EXIGENCES DES NORMES CSA W59.
- LE CONTRÔLE DES SOUDURES DOIT ÊTRE RÉALISÉ SELON LES SPÉCIFICATIONS DU CCQG.
- LES NUMÉROS DES PROCÉDURES DE SOUDAGE DOIVENT ÊTRE INDIQUÉS SUR LES PLANS D'ATELIER.